

Paris, le 29 juillet 2022

**Déclaration d'opérations sur titres par les Dirigeants de Vivendi SE  
au titre de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier**

Déclarant	François Laroze
Qualité	Membre du Directoire
Identité et qualité de la personne liée au déclarant	N.A.
Description de l'instrument financier	Parts du FCPE Groupe Vivendi Relais 2022 * Parts du FCPE Opus 22 Levier Vivendi *
Nature de l'opération : Acquisition.....X Cession..... <input type="checkbox"/> Souscription..... <input type="checkbox"/> Echange..... <input type="checkbox"/>	Acquisition
Date de l'opération	26 juillet 2022 *
Lieu de l'opération	Hors plateforme de négociation
Nombre de parts : - FCPE Groupe Vivendi Relais 2022 <sup>(1)</sup> - FCPE Opus 22 Levier Vivendi <sup>(2)</sup>	2 871,8913 <sup>(1)</sup> 148,0523 <sup>(2)</sup>
Prix unitaire	10,63 euros <sup>(1)</sup> 9,298 euros <sup>(2)</sup>
Montant global de l'opération	30 528,20 euros <sup>(1)</sup> 1 376,59 euros <sup>(2)</sup>

\* Acquisition le 26 juillet 2022 par le gérant du FCPE Groupe Vivendi Relais 2022 et par le gérant du FCPE Opus 22 Levier Vivendi dans le cadre de l'opération d'actionnariat réservée aux salariés et mandataires sociaux des sociétés du groupe Vivendi adhérant au Plan d'Epargne Groupe ou au Plan d'Epargne Groupe International de Vivendi, à la suite du versement, irrévocable depuis le 21 juin 2022, effectué par le déclarant pendant la période de versement ouverte du 31 mai au 20 juin 2022.